



# Les cahiers de la Vie Fédérale

Année 2012 - N° 67

Décembre 2012

**SPECIAL  
COMMANDE  
MATÉRIEL  
2013**

## SOMMAIRE

### • Page 1 :

Edito.

### • Page 2 :

L'enjeu de la représentativité dans le Privé.

La remise du FNI, une étape importante dans la vie syndicale

### • Pages 3:

L'enjeu de la continuité syndicale.

Campagne de syndicalisation : la problématique des CHU.

### • Pages 4 :

Soigner notre vie syndicale.

Pourquoi demander un accès à Cogitiel

## ***Vers les 80 000 syndiqué-es !***

Entre 2006 et 2011, 12 684 nouveaux adhérent-es ont rejoint notre Fédération CGT de la santé et de l'action sociale, soit en moyenne plus de 2500 par an. Pour 2011, le cap des 70 000 adhérent-es a été franchi, celui des 71 000 est en passe de l'être, et pour l'année 2012 plus de 4 500 nouvelles adhésions ont été enregistrées dans le COGITIEL.

Pourtant, cette progression n'est pas linéaire : 25% de nos départements perdent des adhérent-es en 2011 et 75% se renforcent. Un autre chiffre doit nous alerter : 7 adhérents sur 10 ne poursuivent pas leur adhésion au moment du départ en retraite. Nous devons nous questionner, avec lucidité, sur les raisons objectives qui amènent un syndicat, un département à se renforcer ou pas. De cette analyse, nous devons tirer les enseignements qui nous permettront de faire mieux.

Le dossier du dernier numéro du Peuple, de novembre 2012, est consacré à la syndicalisation. La CGT nous invite à mettre en place des projets de syndicalisation s'inscrivant sur la durée, à partir d'un état des lieux du salariat et de nos forces organisées. En ce sens, nous vous invitons à mettre en place des plans de travail à tous les niveaux, du syndicat, à l'USD, afin de tout mettre en œuvre pour construire un véritable projet de syndicalisation.

Notre Fédération, sous l'impulsion de sa Commission Exécutive, va mener une campagne de renforcement tout au long de l'année 2013.

La remise du FNI 2013 représente une première étape. D'ores et déjà, nous vous proposons d'œuvrer, dans tous les syndicats, pour sa réussite et de dater dans le mois de janvier ce rendez-vous avec tous nos adhérent-es. Pas un-e syndiqué-e sans son FNI ! Pas un syndicat sans débat sur « comment être plus nombreux, plus efficace ? ». Il y a nécessité d'intégrer ces questions dans les territoires, autour des plans de syndicalisation, pour être mieux implantés dans les déserts syndicaux ...

Améliorer notre vie syndicale, notre efficacité revendicative, n'est-ce pas aussi une formidable occasion de passer aux travaux pratiques concernant les débats sur le 50<sup>ème</sup> Congrès Confédéral, sur les congrès de nos Unions Fédérales ?

***Chaque syndicat va recevoir, avant la mi-décembre, les FNI et timbres pour 2013. Leur nombre a été calculé, d'après celui des FNI réglés selon « la meilleure des 3 dernières années », et augmenté de 10 % dans le cadre d'une campagne de renforcement 2013 que nous vous proposons de mener.***

***Au regard de près des 2,5 millions de salarié-es de notre champ sanitaire et social public et privé, nous avons aussi des potentialités phénoménales...***





# L'enjeu de la représentativité dans le privé pour aller vers les 80000 SYNDIQUÉ-ES

Dans le secteur sanitaire, médico-social et social privé, la période de crise, orchestrée par le capitalisme et le patronat, laissera des traces avec la remise en cause des garanties collectives, entre autres.

Pourtant, au-delà de la chape de plomb que certains rêvent de voir reposer sur les salarié-es, se développent des exigences autour des salaires, du droit à l'emploi, de l'égalité entre les femmes et les hommes, la formation, la démocratie sociale, la place des jeunes, le refus de la précarité... en opposition à la remise en cause des conventions collectives.

**Ces thèmes doivent être l'affaire de toutes et de tous les syndiqué-es de notre Fédération.**

Et pourquoi pas, dans un premier temps, nous renforcer de manière significative dans les établissements où nous sommes déjà organisés et inviter chaque syndiqué-e à faire adhérer un-e salarié-e

de son service ?

Quel formidable challenge à relever, afin que nous puissions atteindre les 80 000 syndiqué-es pour 2013 dans notre Fédération !

En ce qui concerne le sanitaire et le social-privé, nous pouvons nous donner comme objectif le doublement de nos forces organisées. **A ce jour :**

- pour la santé privée : 8230 syndiqué-es pour 475 syndicats.
- pour l'action sociale : 8193 syndiqué-es pour 600 syndicats.

soit un total de 16 423 syndiqué-es pour 1075 bases syndicales avec 1,5 million de salarié-es (dont 1 million dans la Fonction Publique avec 750 000 titulaires et 250 000 contractuels).

**Il faut se saisir des élections professionnelles dans le privé pour relever ce défi.**

En effet, nos résultats électoraux traduisent la plupart du temps le rapport de force qui existe dans nos établissements. Lors de notre travail sur la représentativité, nous avons recensé 543 établissements dans lesquels des listes CGT avaient été déposées. Sur ce nombre, 146 établissements sont connus à la Fédération, 397 établissements sont manquants !

Ne convient-il pas de nous questionner sur le sujet ?

Où sont ces candidats, ces élus ?

Dans les Unions Locales, dans nos USD, est-ce des non syndiqué-es, .... ?

En tout cas, il est de notre responsabilité à toutes et tous d'analyser cette donnée, de connaître les raisons qui conduisent à porter des élu-es qui ne seraient ni syndiqué-es, ni formé-es, ni informé-es....

Comment mettons-nous en œuvre et faisons-nous vivre nos décisions de congrès, notre charte CGT des élus et mandatés ?

Dès à présent, mettons en place un plan de travail visant à remettre « le carnet du/de la syndiqué/e » ainsi que le FNI 2013 à ces élu-es. Aidons-les à grandir pour participer concrètement au renforcement d'un syndicalisme offensif, unitaire et démocratique que nous devons construire ensemble. Pour cela, rien de tel que de proposer l'adhésion à la CGT et la création de syndicats, la formation de nos élu-es ..

*Je suis syndiqué,  
pourquoi pas vous ?*



**Renforcer la CGT,  
doit être la tâche  
prioritaire de notre**

**« tous ensemble »**



## La remise du FNI :

## Une étape importante de la vie syndicale



La remise des FNI constitue un événement majeur pour tous les syndicats CGT. Il représente un moyen de rencontrer chaque syndiqué-e, de renforcer l'unité syndicale comme bien commun, de privilégier l'échange permettant aux syndiqué-es de se connaître les uns les autres, d'appréhender le travail militant, de fédérer.

Même, si, globalement l'époque est au prélèvement automatique, aux réseaux sociaux où le lien passe essentiellement par la fibre optique, la Fédération de la santé et de l'action sociale invite ses militant-es à rencontrer l'ensemble des syndiqué-es pour leur remettre, dès le mois de janvier, le premier timbre de l'année, le FNI, première cotisation versée au Fonds National Interprofessionnel.

**Dépassé ? Et bien non !**

La CGT est le syndicat de tous les salarié-es et le/la salarié-e qui l'a choisi lui témoigne toute sa confiance. Il est donc nécessaire d'établir des liens, des contacts pour que chaque syndiqué-e trouve sa juste place, celle dans laquelle il se sent bien pour s'approprier ses valeurs, pour les faire vivre. L'absolue nécessité de s'unir contre les attaques de plus en plus violentes est réelle et elle contribue à construire, jour après jour, le rapport de force essentiel pour la défense des intérêts des salarié-es et la conquête de nouveaux droits face aux employeurs et dirigeants.

Le vote majoritaire des salarié-es pour la CGT, lors des dernières élections professionnelles (public et privé), crédibilise notre stratégie, doit conforter le dynamisme revendicatif dans nos syndicats.

**Organisons, dans tous les syndicats, lors de cette remise, des initiatives conviviales et fraternelles, permettant le rassemblement du plus grand nombre, de débattre et faire le point sur notre actualité revendicative.**

N'est-ce pas aussi l'occasion d'inviter nos sympathisant-es à ces rendez-vous et les convier à rejoindre notre organisation ? Ce premier rendez-vous de l'année avec nos adhérent-es doit aussi permettre d'actualiser le montant de la cotisation et les renseignements dans COGITIEL (cf. le document « Mise à jour des syndiqué-es – Fiche de Connaissance »).

Tous ces échanges enrichiront le débat lors du 50<sup>ème</sup> Congrès de la CGT en mars 2013 et permettront d'actualiser nos revendications pour construire les luttes, défendre nos acquis et gagner des avancées.



## L'enjeu de la continuité syndicale

Toute la CGT est engagée dans une campagne de syndicalisation. Le renforcement est indispensable comme il est aussi indispensable de travailler sur la fidélisation de nos syndiqués.

♦ **Garder nos syndiqué-es** : faire en sorte qu'ils/elles soient bien dans le syndicat, dans la CGT, qu'ils/elles y trouvent leur place, qu'ils/elles pèsent réellement sur les choix, les actions, les orientations et ce, quelles que soient leurs compétences ou leurs personnalités.

♦ **Garder nos syndiqué-es** lors de changements de situation professionnelle, mutation, reconversion, leur apporter des preuves concrètes de leur utilité, quelle que soit leur position dans l'établissement.

♦ **Garder nos syndiqué-es lors du départ en retraite, anticiper les fins de carrière professionnelles** :

La vie citoyenne, militante ne s'arrête pas au moment de la fin de l'activité professionnelle : les revendications sur le pouvoir d'achat, l'accès aux soins, les services publics de proximité, les logements adaptés intégrés dans des lieux de vie... Toutes ces revendications ne sont pas satisfaites. Les retraité-es luttent contre l'austérité, contre les injustices. Elles/ils sont toujours très nombreux-ses dans les manifestations.

Voilà la preuve du besoin et de l'utilité d'un syndicalisme retraité fort avec des adhérent-es de plus en plus nombreux-ses.

Ne pas interrompre l'adhésion de nos syndiqué-es qui arrivent en retraite, construire avec eux/elles, en lien avec les structures professionnelles et interprofessionnelles leur cadre de syndicalisation.

Chaque année, ce sont 2 à 3% de nos syndiqué-es qui prennent leur retraite et nous en perdons 7 sur 10.

**STOP au syndicat passoire** ! Ne laissons pas un-e syndiqué-e au bord du chemin ! Tous/toutes doivent garder leur place dans la CGT, avoir une information régulière pour lutter contre l'endoctrinement libéral opéré par les médias.

Etre syndiqué-e permet de garder le lien avec la société qui revendique, qui lutte, une société émancipée.

## Campagne de syndicalisation : la problématique des CHU

Les CHU occupent, au regard de leur place particulière dans le maillage sanitaire, de leurs missions propres de recherche et d'enseignement, une place prépondérante dans le paysage sanitaire et dans notre champ fédéral. Les états d'orga font apparaître que 35,4% du total des syndiqué-es du secteur public sont dans ces établissements. Ils/elles représentent aussi 22,8% du total des syndiqué-es de notre Fédération (contre 26% antérieurement).

Si, globalement, les CHU enregistrent une progression significative de la syndicalisation (15 sont en hausse et 14 stagnent ou régressent), il n'en demeure pas moins que ce développement reste inférieur à celui enregistré dans la totalité de notre champ fédéral. De plus, le ratio syndiqué-e/salarié-e est très disparate d'un établissement à l'autre.

Les salariés des CHU font majoritairement confiance à notre organisation et confortent, au plan national, notre place de première organisation syndicale dans le public... Cette situation nous ouvre des perspectives intéressantes de renforcement ...

Corriger les écarts, progresser « tous ensemble », est le défi de taille à relever collectivement ! Pour cela, nous avons besoin de mieux connaître nos syndiqué-es dans les CHU, afin de mieux les aider à participer à la construction du rapport de forces.

L'enjeu du développement de la syndicalisation dans ces établissements est de faire qu'un nombre de plus en plus significatif de syndiqué-es prenne part à la construction d'un syndicalisme revendicatif, d'actions et de négociations permettant une meilleure réponse aux aspirations des salarié-es...

De par leur taille, il y a des problématiques de vie démocratique, de vie revendicative et professionnelle spécifiques. Nous avons besoin d'échanger les expériences, afin de nourrir notre réflexion collective, de gagner en efficacité.

En créant le collectif fédéral des CHU, l'objectif est de travailler de manière transversale entre les espaces revendicatif et organisation/qualité de vie syndicale à élaborer un plan d'action dynamique pour atteindre les objectifs fixés, réfléchir et organiser le déploiement CGT.

## Soligner notre vie syndicale

Fédération Santé Action Sociale

263, rue de Paris  
93515 Montreuil cedex

Directeur de Publication : Cécile  
MARCHAND

N° commission paritaire : 0617 S 08141

ISSN 1963-2657

**La syndicalisation représente un enjeu considérable** pour établir le rapport de force qui doit atteindre une toute autre dimension dans le contexte économique et social que nous traversons.

Nous avons la responsabilité de nous adapter aux évolutions, aux mutations survenues et à venir dans la société, et, en particulier dans le monde du travail.

**La mise en œuvre des résolutions de congrès** (49<sup>ème</sup> congrès confédéral : 4, 5 et 6 + 10<sup>ème</sup> congrès fédéral) doivent nous y aider.

### **Quelles traductions concrètes ?**

Cela passe, en partie, par le développement d'un **syndicalisme d'adhérent-es reposant sur une vie syndicale active et démocratique** permettant à chaque syndiqué-e d'être pleinement impliqué-e dans l'organisation et de contribuer à la définition des revendications, **dans la proximité**.

**Dans le cadre de congrès du syndicat (qui doit avoir lieu régulièrement)** doit être **examiné le périmètre du syndicat** dans les territoires et sa capacité à **offrir un cadre de syndicalisation** pour tous/toutes les salarié-es, dans toute leur diversité.

Un syndicat CGT, accueillant les syndiqué-es au plus près de leurs préoccupations, c'est ainsi que doit être envisagé le mode d'organisation des salarié-es pour qu'ils viennent à la syndicalisation, dans une organisation garante d'une **démocratie syndicale** s'appuyant sur **la charte de la vie syndicale, la charte des élus et**

**mandatés, la charte égalité femmes-hommes.**

**Ces modes de vie CGT partagés** pourront être encore mieux déclinés dans la proximité, en permettant de réfléchir à des **dispositifs d'accueil des syndiqué-es** structurant leur **information, leur formation, leur accompagnement...**

**En termes d'information**, la diffusion de la presse confédérale, fédérale, départementale, des tracts ainsi que des comptes rendus d'instances constitue un baromètre de la santé de la vie syndicale.

Une meilleure diffusion de l'information passe par une **connaissance toujours plus exhaustive des syndiqué-es, via l'outil COGITIEL**, dont l'utilisation doit être renforcée dans l'ensemble des syndicats.

**La formation syndicale**, parlons-en ! C'est l'outil du/de la syndiqué-e : pas un militant-e sans formation d'accueil, pas un militant-e et un élu-e sans formation de niveau 1...

Encore une fois, **les congrès, les assemblées générales**, les réunions de syndiqué-es représentent de véritables rendez-vous démocratiques dans la vie de l'organisation et il faut veiller, dès lors, à les organiser de manière systématique. Cela passe par la valorisation des questions d'organisation et de qualité de vie syndicale. **Dans cette optique, il faut envisager de proposer la responsabilité de cette animation à un-e camarade dans chaque syndicat.**

## Pourquoi demander un accès à CoGiTiel ?

Certains camarades se posent encore la question, tout en exprimant des réticences envers cet outil de la CGT, d'autres ne le connaissent pas. Il est donc utile de revenir sur ce qu'il représente dans la vie de notre organisation.

Dans le N°20 des Cahiers de la vie fédérale, nous avons attiré l'attention des syndicats sur ses évolutions. Néanmoins, sans revenir sur l'historique, **quelques rappels s'imposent :**

### **Qu'est ce que le CoGiTiel ?**

C'est une base de données sur un site sécurisé, dont s'est dotée la CGT, qui permet de partager des informations concernant les syndiqué-es, les syndicats, les entreprises où la CGT est présente. Ces informations sont partagées entre toutes les organisations statutaires de la CGT concernées par la vie d'un syndicat :

Sa Fédération,

son Union Départementale,

son Union Locale

et le comité régional auxquels ce syndicat est attaché.

**Une obligation : actualiser les fiches au fur et à mesure**

**Avantage : Une seule saisie par le syndicat dans le module « syndicat » et toute la CGT est informée.**

### **Comment avoir accès au module ?**

Le syndicat s'adresse à son Union Départementale ou à sa Fédération pour

demander un droit d'accès au module. Il reçoit alors un login et un mot de passe qui lui permet d'y accéder. Il doit ensuite créer ses propres mots de passe pour effectuer différentes opérations dans le module.

Le syndicat doit au préalable désigner un-e administrateur du CoGiTiel, qui aura pour mission de délivrer les droits d'accès aux syndiqué-es, à partir des décisions prises démocratiquement dans le syndicat. Une formation sur 2 jours est nécessaire pour comprendre et maîtriser toutes les fonctionnalités de CoGiTiel. Elle est dispensée dans les UD.

L'utilisation en est simple, mais elle est codifiée afin que chaque organisation de la CGT puisse disposer des mêmes informations sur le syndicat ou le/la syndiqué-e.

**Une obligation : à chacun son mot de passe.**

Les droits d'intervention dans l'outil étant différents selon les responsabilités de chacun, le mot de passe est personnel et ne doit pas être communiqué. En cas de départ, l'administrateur efface le mot de passe du/de la syndiqué-e concerné-e. Il peut en créer autant que de besoin.

Alors pourquoi vous priver de cet outil CGT plus longtemps ? Si ce n'est pas encore fait, n'hésitez plus, prenez contact avec la Fédération et demandez l'ouverture de vos droits.